

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON**

Réunion d'ajournement du Conseil municipal de la paroisse de Packington, tenue au lieu ordinaire des délibérations, mercredi le 14^e jour de novembre 2012 à 20 h à laquelle étaient présents :

Mesdames et messieurs les conseillers suivants : Yvan Côté, Anne Pelletier, Sarah Lebel et Benoit Dubé formant quorum sous la présidence de Monsieur Émilien Beaulieu, maire.

Le secrétaire-trésorier/directeur général assiste également à la réunion.

Rapport du maire

M. le maire, conformément à l'article 955 du code municipal et de l'article 11 de la loi sur le traitement des élus, expose les grandes lignes du rapport financier 2011, du rapport du vérificateur, du dernier programme triennal d'immobilisation, du budget 2012 et de ses orientations 2013

Levée de l'assemblée

A 21 h, Mme Anne Pelletier propose la levée de l'assemblée.